

Nom commercial: Lanette SX/Cremegrundlage s.e.

Numéro de la matière: 262520

Version: 4 / CH

Date de révision: 16.06.2020

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 16.06.20

RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Lanette SX/Cremegrundlage s.e.

N° d'article 26252000

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance/préparation

Production de produits pharmaceutique, Production de produits cosmétique

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Adresse/fabricant

Hänseler AG

Industriestrasse 35

9100 Herisau

No. de téléphone 0041 (0)71 353 58 58

Adresse email de la sdb@haenseler.ch

personne

responsable pour

cette FDS

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Switzerland :145 / Abroad +41 (0)44 251 51 51

RUBRIQUE 2: Identification des dangers ***

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Le produit n'est pas classé comme dangereux selon règlement no 1272/2008.

2.2. Éléments d'étiquetage

Etiquetage selon le règlement (CE) no 1272/2008

Informations complémentaires

EUH210

Fiche de données de sécurité disponible sur demande.

RUBRIQUE 3: Composition/informations sur les composants ***

3.2. Mélanges

Composants dangereux ***

Sulfuric acid, mono-C16-18-alkyl esters, sodium salts

No. CAS 68955-20-4

No. EINECS 273-258-7

Numéro 01-2119956652-31

d'enregistrement

Concentration \geq 3 < 7.5 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2 H315

Eye Dam. 1 H318

Aquatic Chronic 3 H412

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Nom commercial: Lanette SX/Cremegrundlage s.e.

Numéro de la matière: 262520

Version: 4 / CH

Date de révision: 16.06.2020

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 16.06.20

Eye Dam. 1	H318	> 20 < 55 %
Eye Irrit. 2	H319	>= 20 < 55 %
Skin Irrit. 2	H315	>= 55 %

Sulfuric acid, mono-C12-18-alkyl esters, sodium salts

No. CAS 68955-19-1

No. EINECS 273-257-1

Numéro 01-2119490225-39

d'enregistrement

Concentration >= 3 < 6.2 %

Classification (règlement (CE) no 1272/2008)

Skin Irrit. 2 H315

Eye Dam. 1 H318

Aquatic Chronic 3 H412

Valeurs limites de concentration (règlement (CE) no 1272/2008)

Eye Dam. 1 H318 >= 20 %

Eye Irrit. 2 H319 >= 10 < 20 %

Autres ingrédients *****Alcools, C16-18**

No. CAS 67762-27-0

No. EINECS 267-008-6

Concentration >= 90 %

Le renvoi: [4]

Notent

[4] Information volontaire

RUBRIQUE 4: Premiers secours**4.1. Description des premiers secours****Indications générales**

En cas d'accident ou de malaise, appeler aussitôt un médecin.

En cas d'inhalation

Assurer un apport d'air frais.

En cas de contact avec la peau

Rincer soigneusement la peau avec de l'eau (15 min.).

En cas de contact avec les yeux

En cas de contact avec les yeux, rincer aussitôt sous un fort courant d'eau durant 15 minutes. Demander aussitôt l'avis d'un médecin.

En cas d'ingestion

Rincer la bouche et boire beaucoup d'eau.

RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie**5.1. Moyens d'extinction****Moyen d'extinction approprié**

Mousse, Produits extincteurs en poudre, Dioxyde de carbone, Eau pulvérisée

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Aucuns connus.

5.3. Conseils aux pompiers

Nom commercial: Lanette SX/Cremegrundlage s.e.

Numéro de la matière: 262520

Version: 4 / CH

Date de révision: 16.06.2020

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 16.06.20

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

Utiliser un appareil respiratoire autonome.

RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Ramasser mécaniquement.

RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage**7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger****Conseils pour une manipulation sans danger**

Isoler des sources de chaleurs, d'étincelles et de flammes nues.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**Température de stockage recommandée**

Valeur < 40 °C

Classes de stockage

Classe de stockage d'après TRGS 510	13	Des matières solides non combustibles Other solid hazardous substances without hazardous classification/labelling
Classe de stockage (Suisse)	NG	

Information supplémentaire sur les conditions de stockage

Conserver le récipient bien fermé.

RUBRIQUE 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle**8.2. Contrôles de l'exposition****Protection respiratoire - Note**

Veiller à une ventilation adéquate.

Protection des mains

N'est pas nécessaire

Protection des yeux

Lunettes avec protection latérale

Protection du corps

Le personnel doit porter des vêtements de protection.

RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques**9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles**

Etat	pastilles
Couleur	blanc
Odeur	caractéristique

valeur pH

Valeur 6.5 à 8.0

Nom commercial: Lanette SX/Cremegrundlage s.e.

Numéro de la matière: 262520

Version: 4 / CH

Date de révision: 16.06.2020

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 16.06.20

température	20	°C
méthode	DIN 19268	

Point de congélation

Valeur	50	à	54	°C
--------	----	---	----	----

Point d'éclair

Valeur	159	à	161	°C
méthode	ISO 2592			

Densité

Valeur	0.8	à	1.0	g/cm ³
température	60	°C		

Hydrosolubilité

température	20	°C
Remarque	insoluble	

9.2. Autres informations**Masse volumique apparente**

Valeur	env. 0.900	g/cm ³
température	20	°C

RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité**10.1. Réactivité**

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.2. Stabilité chimique

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.4. Conditions à éviter

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.5. Matières incompatibles

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Aucun sous utilisation appropriée.

RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques**11.1. Informations sur les effets toxicologiques****Corrosion/irritation cutanée**

évaluation Non irritant

lésions oculaires graves/irritation oculaire

évaluation Non irritant

sensibilisation

Remarque Aucune effect de sensibilisation connu.

RUBRIQUE 12: Informations écologiques**12.1. Toxicité****Toxicité pour les poissons**

Nom commercial: Lanette SX/Cremegrundlage s.e.

Numéro de la matière: 262520

Version: 4 / CH

Date de révision: 16.06.2020

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 16.06.20

CL 50 10 à 100 mg/l
méthode ISO 7346/2 (semistatic)

Toxicité pour les bactéries

CE50 > 100 mg/l
méthode OECD 209

12.2. Persistance et dégradabilité**Biodégradabilité**

évaluation Facilement biodégradable (critères OCDE)

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB**Evaluation des propriétés de persistance et de bioaccumulation**

Le produit ne contient aucune substance PBT ou vPvB.

RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination**13.1. Méthodes de traitement des déchets****Déchets de résidus**

Éliminer en accord avec les réglementations locales et nationales.

Emballages contaminés

Éliminer comme le produit non utilisé.

RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

	Transport terrestre ADR/RID	Transport maritime IMDG/GGVSee	Transport aérien
14.1. Numéro ONU	Il n'y a pas de marchandise dangereuse	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport maritime.	Le produit n'est pas une marchandise dangereuse lors du transport aérien.

RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation**15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement****Classe de contamination de l'eau (Allemagne)**

Classe de contamination de l'eau (Allemagne) WGK 3

Remarque Derivation of WGK according to Annex 1 No. 5.2 AwSV

RUBRIQUE 16: Autres informations**mentions de danger H-de la rubrique 3**

H315 Provoque une irritation cutanée.
H318 Provoque de graves lésions des yeux.
H412 Nocif pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

catégories de danger CLP de la rubrique 3

Aquatic Chronic 3 Danger pour le milieu aquatique, chronique, Catégorie 3
Eye Dam. 1 Lésions oculaires graves, Catégorie 1
Skin Irrit. 2 Irritation cutanée, Catégorie 2

Nom commercial: Lanette SX/Cremegrundlage s.e.

Numéro de la matière: 262520

Version: 4 / CH

Date de révision: 16.06.2020

remplace la version: 3 / CH

Date d'impression 16.06.20

Informations complémentaires

Les modifications importantes par rapport à la version précédente de la présente fiche de données de sécurité sont marquées par : ***

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.